

**Discours de Monsieur Hamlaoui Mekachera, ministre délégué aux anciens combattants,  
à l'occasion de la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du Centre européen du résistant déporté,  
le 22 juin 2003.**

Monsieur le Préfet,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Monsieur le Président du Conseil régional, Monsieur le Président du Conseil général,  
Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus,  
Messieurs les officiers généraux,  
Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les membres de la Commission exécutive du  
Struthof,  
Messieurs les Présidents d'associations,  
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes rassemblés dans un des lieux les plus tragiques de France, sur une terre de malheur  
où des crimes sans aucun précédent furent commis.

Sur le lieu de leurs souffrances indicibles, nous rendons hommage aux victimes de la barbarie la  
plus absolue.

Près de 45 000 hommes et femmes, à qui on a voulu dénier jusqu'à cette qualité, sont passés par ce  
camp de concentration de 1941 à 1944.

22 000 y laissèrent la vie.

Avec un respect infini, nous honorons leur mémoire.

A ceux qui ont survécu, nous disons notre admiration.

L'histoire –nous en attestons- a rendu justice aux martyrs de ce camp. Déportés, humiliés, frappés,  
affamés, épuisés, torturés, assassinés, voués pour plusieurs milliers d'entre eux à l'oubli total : ils  
sont aujourd'hui nos héros et nous nous souvenons de chacun d'eux.

Nous nous souvenons, précisément soixante années plus tard, de l'arrivée des premiers déportés  
classés "nuit et brouillard".

Se souvenir du sort de ces hommes, c'est d'abord affirmer l'échec radical de l'entreprise folle des  
nazis qui prétendaient les rayer de l'humanité.

Se souvenir, c'est ensuite saluer, avec une émotion particulière, la mémoire des victimes d'un statut  
aux conséquences les plus extrêmes.

Se souvenir, c'est enfin tenter d'œuvrer pour un avenir libre à jamais de telles perversions.

Nous nous souvenons, également, soixante après, qu'entre le 14 et le 21 août 1943, 86 hommes et  
femmes furent gazés pour le seul motif qu'ils étaient Juifs.

Aucun mot ne peut traduire ce que de tels crimes inspirent. Aucun mot.

Mais, nous prenons conscience de la chaîne invisible de l'horreur qui liait les camps installés par  
les nazis sur notre continent. Cet archipel de la barbarie qui recouvrait des terres pourtant  
imprégnées par des civilisations profondes, anciennes et prestigieuses.

Le devoir de mémoire et de vigilance est à la mesure de ces crimes de masse commis au cœur des  
peuples que l'on pouvait penser les moins à même de recevoir et de les subir.

C'est dire l'importance du futur "Centre européen du résistant déporté dans le système  
concentrationnaire nazi".

Mesdames et Messieurs, je ressens comme un honneur particulier d'en avoir posé officiellement la  
première pierre aujourd'hui. Un honneur et une responsabilité. Car ce projet devra être à la hauteur  
des grandes ambitions que nous plaçons en lui.

Invoquer le devoir de mémoire est devenu presque banal. Réaliser des musées est chose courante. Pourtant, il faut se rendre ici, au Struthof, où à Auschwitz comme je l'ai fait il y a quelques mois, pour ressentir combien, dans ce domaine, on ne saurait se contenter de débats d'idées ou de réalisations éparses.

Nous avons une obligation de résultat.

Le drame de la déportation, dans ses différentes dimensions, ne peut tomber dans l'oubli. Les générations qui viennent ne sauraient, en aucun cas, ignorer que l'impensable s'est produit.

La jeunesse doit comprendre les mécanismes, les abandons successifs, qui ont conduit à l'inacceptable. Elle doit avoir à sa disposition des clefs de lecture et d'action.

Nous devons convaincre de la nécessité du courage au service de la liberté et de la défense de nos idéaux démocratiques.

C'est ce que le Président de la République a rappelé solennellement, le 27 mai dernier, à l'occasion de l'anniversaire de la première réunion du Conseil National de la Résistance. Le Premier ministre a fait de même, le 18 juin, dans le cadre des premiers Relais de la Mémoire, dont c'était justement l'ambition, et dont un des parcours s'est déroulé ici.

Le choc que provoque la visite du Struthof, permet de prendre la juste mesure à la fois des enjeux, mais aussi du prix de l'engagement dans la Résistance.

La modernité de sa muséographie, la qualité des équipes, l'excellente coopération que nous rencontrons dans toute l'Europe, et plus encore son concept même : tout concourt à ce que le "Centre européen" devienne un vecteur privilégié de transmission de la connaissance et de la compréhension.

A côté du camp, dont la force évocatrice est immense – je peux en témoigner – le Centre sera bien, je le crois, un espace de vigilance.

Je veux saluer et encourager toutes celles et tous ceux qui se mobilisent pour la bonne réalisation de ce grand projet.

Permettez-moi de remercier avec force le Président Jean de Roquette-Buisson et les membres de la Commission exécutive du Struthof. Dans la fidélité à l'œuvre du Docteur Boutbien, votre dévouement, votre sens du devoir et votre compréhension des défis du futur vous honorent. En cet instant, avec émotion, je salue la mémoire de votre vice-président, Roger Linet, qui nous a quitté cette année.

Mesdames et Messieurs, sur l'autre versant de cette vallée, s'édifie le futur Mémorial de l'Alsace-Moselle. Je me réjouis que les relations sereines et constructives aient été nouées entre deux projets que la finalité rapproche par-delà les différences légitimes. Je souhaite qu'il en soit durablement ainsi. Sur cette terre d'Alsace si cruellement éprouvée, on mesure l'étendue de la barbarie nazie, la diversité des moyens d'asservissement mis en œuvre, et l'immensité des souffrances endurées.

Mesdames et Messieurs, soixante ans après ces temps de ténèbres, la semaine dernière, les représentants démocratiquement désignés des 25 pays d'Europe, réunis en Convention, ont librement approuvé un projet de Constitution.

Comment ne pas entendre avec émotion et confiance, en un lieu où ils furent systématiquement et tragiquement niés et bafoués, les principes posés par l'article premier du projet : "l'Union se fonde sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'état de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme. Ces valeurs sont communes aux Etats membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la tolérance, la justice, la solidarité et la non-discrimination".

La nuit et le brouillard ont été vaincus.

Je vous remercie.